



© Tim Platt pour PMA

# SYNTHÈSE

DE L'AGENCE DE  
DÉVELOPPEMENT  
ET D'URBANISME  
DU PAYS DE  
MONTBÉLIARD

*Présentation du schéma régional de raccordement  
au réseau des énergies renouvelables Bourgogne-  
Franche-Comté (S3REnR) par RTE*

Septembre 2023



Le programme partenarial de l'Agence comprend un axe visant à faciliter le déploiement et l'évaluation des politiques publiques. Afin de limiter le réchauffement climatique et confronté à l'enjeu de diversification des approvisionnements énergétiques, l'Union Européenne et la France ont engagé un programme d'accélération de la production d'énergies renouvelables (Enr). La région Bourgogne-Franche-Comté dispose d'atouts dans ce domaine.

Dans ce travail, l'ADU n'est pas spécialiste, elle s'appuie depuis plusieurs années sur des acteurs tels que RTE, Enedis, GRDF... afin d'assurer son rôle d'accompagnement de ses adhérents.

C'est dans ce contexte qu'Emmanuelle GEOFFROY, Directrice des affaires publiques Bourgogne-Franche-Comté de RTE est venue présenter aux adhérents de l'ADU le bilan électrique régional 2022 et le S3REnR Bourgogne-Franche-Comté.

## 1. RTE

RTE est le Réseau de Transport d'Electricité français. Il gère le réseau au haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) . RTE compte plus de 1160 clients à fin 2022 dont plus de 270 producteurs d'électricité. Les producteurs d'électricité sont raccordés au réseau RTE dès lors que l'installation a une puissance installée supérieure à 17 MW (pour le photovoltaïque, 1MW = 1 ha de panneaux). Pour les installations de puissance inférieure, le raccordement sera réalisé sur le réseau de distribution d'électricité d'Enedis ou d'autres Entreprises Locales de Distribution (exemple : SICAE Est en Haute-Saône)

RTE en quelques chiffres :

**France :** 33 Milliards € d'investissements prévus sur le réseau d'ici 2035 pour contribuer à la réussite de la transition énergétique et 40 M€ par an en R&D

**Région BFC :**

- 23 clients consommateurs industriels en Bourgogne-Franche-Comté dont 5 dans le Doubs
- 6 clients producteurs d'électricité dont 1 dans le Doubs
- 7142 km de lignes électriques
- 30,5 M€ de contribution au budget des collectivités de la région (5M € dans le Doubs) majoritairement issus de la taxe pylône (+ de 20M€), de l'IFER, de la CFE et de la Taxe foncière.

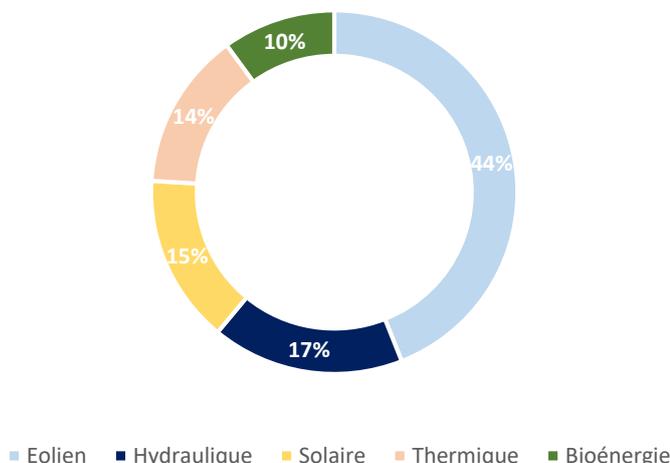
## 2. Bilan électrique 2022

La Bourgogne-Franche-Comté est l'une des régions les moins « énergivores » de France, sa consommation représente un peu plus que son poids dans la population française avec 4,4% de la consommation nationale.

Pour s'adapter face à l'explosion des coûts de leur facture, les grands industriels raccordés au réseau RTE ont baissé leur consommation de 9% de 2021 à 2022 (2,8 TéraWattheure de consommation en 2022). Deux leviers sont actionnés par les industriels avec l'appui des pouvoirs publics : sobriété et efficacité (un investissement dans les changements d'équipements).

Cependant, la production régionale ne suffit pas à couvrir les besoins du territoire (le taux de couverture s'améliore toutefois et atteint aujourd'hui 23%, soit deux points de plus qu'en 2021). Elle atteint 4,5 TWh, dont 0,94 TWh dans le Doubs.



**Décomposition du mix de production régional (chiffres 2022) :**

Les capacités de production des différentes filières renouvelables sont également en hausse (capacité par filière et évolution par rapport à 2021) :

	Eolien	Solaire	Hydraulique	Thermique	Bioénergie
Energie					
Capacité 2022	1028 MW	635 MW	523 MW	383 MW	80 MW
Evolution 2021-2022	+ 7,7%	+ 37,2%	=	+1,7%	+3,5%

Ces hausses sont encourageantes, notamment pour le parc photovoltaïque qui enregistre la plus grande croissance. Cependant, le SRADDET visant une multiplication par 6 du parc photovoltaïque actuel d'ici 2030 pour atteindre les objectifs de neutralité carbone, cette dynamique reste à renforcer si la région souhaite atteindre cet horizon.

### 3. Le S3REnR

Le Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables de Bourgogne-Franche-Comté est entré en vigueur le 6 mai 2022 après une large concertation avec des acteurs publics et des acteurs de la société civile (contribution libre).

#### Objectifs :

- Augmenter les capacités d'accueil des EnR
- Donner de la visibilité sur les renforcements et développements de réseau à réaliser
- Anticiper les évolutions du réseau pour faciliter l'accueil des EnR
- Partager les coûts de création entre les différents producteurs d'EnR au moyen d'une quote-part régionale payée par les producteurs qui demandent un raccordement au réseau pour une installation EnR dont le raccordement est réalisé sur un poste localisé dans la région et d'une puissance > à 0,25MW.

A l'horizon 2030, le Schéma régional prévoit d'augmenter la capacité d'accueil du réseau pour la production EnR de 5,4 GW dont 352 MW pour le Doubs (6%). Ainsi, le réseau électrique pourra accueillir 9,4 GW d'énergies renouvelables à l'horizon 2030, ceci incluant les 4 GW déjà raccordés ou en cours de raccordement.

La pérennité du schéma est assurée si les futures demandes de raccordement de projets EnR s'inscrivent en cohérence avec les positionnements retenus par les parties prenantes lors de l'élaboration de ce schéma et les capacités réservées qui en découlent. Néanmoins,

Le S3RENr est un schéma évolutif qui peut être modifié en cas de besoin et ce afin de répondre à de nouvelles demandes de raccordement.

#### 4. Mise en perspective :

Pour les collectivités présentes, le potentiel Solaire Photovoltaïque (PV) repéré au sol doit être mis en perspective avec le potentiel existant sur les toitures.

Conscients des enjeux environnementaux et des gains financiers potentiels associés, de nombreux producteurs démarchent les collectivités sans avoir de vision d'ensemble sur les questions et les enjeux urbains derrière ces installations. Un enjeu que l'ADU intègre dans l'accompagnement de PMA qui prépare un Appel à Manifestation d'Intérêt sur le solaire PV et dans l'élaboration d'une méthode pour analyser les potentiels en tenant compte des enjeux d'urbanisation, de végétalisation ou d'intégration urbaine.

La présentation de RTE a été unanimement appréciée et reconnue comme utile pour mieux comprendre le rôle des différents acteurs de l'énergie et de disposer de données d'entrées permettant de définir les zones d'accélération de production d'énergies renouvelables et de fournir des éléments cruciaux dans le dialogue avec les porteurs de projet privé.

Emmanuelle GEOFFROY a souligné le rôle d'éclaireur de RTE sur les questions énergétiques. Dans ce cadre d'ailleurs, RTE a lancé en 2019 une large étude intitulée « Futurs énergétiques 2050 » sur l'évolution du système électrique permettant d'atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Le rapport Futurs énergétiques 2050, sorti en 2022 propose ainsi plusieurs scénarios de mix énergétique permettant d'atteindre cet objectif.

Ressources pratiques :

- [Le Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables de Bourgogne-Franche-Comté \(S3REnR\) | RTE \(rte-france.com\)](#),
- Le site [Caparéseau](#) qui informe sur les possibilités de raccordement aux réseaux de transport et de distribution des installations de production d'électricité
- Le site [RTE | Futurs énergétiques 2050 \(rte-futursenergetiques2050.com\)](#)

